

PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 11 avril 2024 à 18 h 30

Date de Convocation : 5 avril 2024

Présidence : AVE Annie

Secrétaire de séance : CORNET Laurence

Nombre d'élus en exercice : 12

Nombre d'élus présents : 10/12

AVE Annie, RICHE Sylvain, VOORSPOELS Didier, DESSERY Gérard, TOTH Dominique, CORNET Laurence, GELDHOF Thérèse, BETRENCOURT Marie, MARTIN Joël, BETRENCOURT Patricia.

Nombre d'absents excusés : 2/2

CANDELIER Julien, CHCEUR Valérie.

Votants : 10/12

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- ✓ *Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 15 mars 2024*
- ✓ *Vote des taux des contributions directes 2024*
- ✓ *Vote des subventions aux associations,*
- ✓ *Vote du Budget Primitif 2024*
- ✓ *Délibération pour régularisation de fait de 2 parcelles*
- ✓ *Divers*

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2024 après modification de quelques erreurs.

DELIBERATIONS ADOPTEES

2024 04 01	Vote des subventions 2024			Rapporteur : Annie AVE
VOTES	Pour : 10	Contre : 00	Abstention : 00	Ne participe pas au vote : 00

Le Conseil Municipal décide, après vote, l'attribution des subventions suivantes pour l'année 2024 et l'inscription des crédits au Budget Primitif 2024 :

- Comité des Fêtes de Wasnes au Bac	800 €
- Sté de Chasse de Wasnes au BAC	1 150 €
- Atelier créatif de Wasnes au Bac	400 €
- APE de Wasnes au Bac	500 €
- Association des Papillons Blancs de Denain	100 €
	2 950 €

Messieurs VOORSPOELS Didier et MARTIN Joël, membres du Comité des Fêtes n'ont pas pris part au vote de la subvention du comité des fêtes.

Messieurs DESSERY Gérard et RICHE Sylvain n'ont pas pris part au vote de la subvention de la Société de chasse.

Madame GELDHOF Thérèse n'a pas pris part au vote de la subvention de l'atelier créatif.

2024 04 02		Vote taux des contributions directes 2024		Rapporteur : Annie AVE
VOTES	Pour : 5	Contre : 4	Abstention : 00	Ne participe pas au vote : 01

Par délibération du 16 mai 2023, le Conseil Municipal avait fixé les taux d'imposition directs locaux à :

- TFPB **34,95 %**
- TFPNB **45,95 %**
- THRS **15,15 %**

Pour l'année 2024, le Conseil Municipal décide de reconduire les mêmes taux que 2023. (9 membres présents au moment du vote : Pour 5, contre 4).

2024 04 03		Approbation du budget primitif 2024		Rapporteur : Annie AVE
VOTES	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 00	Ne participe pas au vote : 00

Il est demandé au Conseil Municipal de voter le budget primitif 2024 présenté par Madame le Maire, soit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : **413 584,97 €**
- Dépenses et recettes d'investissement : **222 978,44 €**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le Budget Primitif 2024.

2024 04 04		Achat de parcelles pour régularisation de fait		Rapporteur : Annie AVE
VOTES	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 00	Ne participe pas au vote : 00

Madame le Maire rappelle que la commune occupe deux parcelles depuis plus de 35 ans où un parking a été aménagé.

Il s'agit de 2 parcelles situées au lieu-dit « la couture » :

- Parcelle n° B 1496 appartenant à Mme FOVEAU-LAURENT Andrée pour 2 ares 29 ca
- Parcelle n° B 1497 appartenant à M. BETRENCOURT Alphonse pour 2 ares 55 ca

Les deux propriétaires proposent à la commune d'acquérir ces parcelles au prix unitaire de 200 €.

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition de ces parcelles au prix proposé majoré des frais d'acte et autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette affaire auprès de l'étude de Maître BROQUET Eric, Notaire à Bouchain.

2024 04 05		Achat de parcelles pour création d'un fossé		Rapporteur : Annie AVE
VOTES	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 00	Ne participe pas au vote : 00

Madame le Maire informe l'assemblée que Maître BOUCHEZ Max-Edouard de Bouchain a envoyé le décompte prévisionnel en vue de l'acquisition de diverses parties de parcelles pour la création du fossé aux pluviales, à savoir :

- 972 m2 (parcelles Section B 1706 et 1707) : Indivision Daniel BETRENCOURT
- 13 m2 (parcelle Section B 1709) : LAMBERT Daniel
- Indemnité d'éviction à l'exploitant : DESSERY Philippe

Le montant total du décompte prévisionnel avec la provision pour frais d'acte est estimé à 3586,50 €.

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition de ces parcelles au prix proposé majoré des frais d'acte et autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'affaire auprès de l'étude de Maître BOUCHEZ Max-Edouard.

RECRUTEMENT POSTE SECRETAIRE GENERAL DE MAIRIE :

Madame le Maire informe que le centre de gestion du Nord a apporté son aide pour sélectionner les candidats. Les entretiens seront bientôt réalisés.

POUBELLE RUE JEAN MOULIN :

Monsieur MARTIN Joël souhaite qu'une poubelle soit installée au milieu de la rue Jean Moulin.

Fin de la Séance à 20 h 30.